

Préalable de vos élus



À FTV, LA CASSE CONTINUE

Il est peut-être présomptueux de répondre que nous nous reconnaissons dans ces combats. Mais pour autant, nous ne minimisons pas la force de nos engagements.

Au Siège comme ailleurs, sur le terrain et dans les instances, nous sommes sur une ligne cohérente qui allie défense de l'éthique, de la déontologie, respect des métiers et du savoir-faire des uns et des autres. Le journalisme télé est un sport individuel qui se pratique à plusieurs, pourrait-on ironiser. Mais l'important c'est le plusieurs.

Et justement, voilà que la direction, dans sa volonté de transformer l'entreprise, s'attaque à grands pas au service « son » de la rédaction nationale. Des départs non remplacés, des preneurs de sons multitâches, des tournages qui se réduisent comme peau de chagrin...

Qui défend les valeurs d'un service public exemplaire ?

Qui défend réellement notre collectif en plein doute ?

Qui met en avant la qualité de nos professionnels en respectant les métiers de chacun ?

Un peu comme les illustrateurs sonores, on va sans doute nous expliquer qu'on veut professionnaliser le son en supprimant les professionnels.... La direction en est capable. Le SNJ demande d'urgence que la liquidation entamée cesse, et que les responsables réunissent les organisations syndicales pour exposer leur triste dessein. Le SNJ sera aux côtés de ces professionnels, si une mobilisation de salariés est nécessaire.

Les résultats de cette politique funeste sont déjà perceptibles. Aujourd'hui, des jeunes à peine embauchés, PTA comme journalistes, et dégoûtés, pensent déjà à quitter FTV. L'entreprise ne fait plus rêver et la relève semble compromise. Mais finalement, après moi le déluge.

N'est-il pas plus important de réduire les ETP et les coûts ?



Dans ce non-respect des salariés, la présidence y va depuis des semaines de son couplet autour du transfert des troupes de France Télévisions vers France Télé Studios.

Une filiale qui devrait donc gérer la production en gestion directe de « Télématin », « Thalassa », « Des racines et des ailes » ou encore « Faut pas rêver »... Près de 90 personnes embarquées sur le navire de la délocalisation. Et on ose nous dire que contester cela, c'est ne pas aimer la grande famille du Service Public ! Ce sont les propos du numéro 2 de l'entreprise, numéro 1 bis devrait-on dire. Stéphane Sitbon Gomez décide tout et dans tous les domaines ! On entend dire que la direction de l'information aimerait renouveler la présentation de « Vous avez la parole » ? Il s'y oppose et laisse s'installer en interne des cumuls pour certains présentateurs ! Il réforme « Télématin », mais est-ce que les nouveaux présentateurs vont eux aussi faire partie des nouveaux salariés de FTS ? Là, a priori, non. Comme quoi déléguer la production ne rend pas obligatoire de se délester des salariés qui y participent !

C'est ça l'ambiguïté de cette direction. Les deux poids deux mesures en permanence ! Forte avec les faibles, et faible avec la tutelle... Faible par exemple, lorsqu'il s'était agi de défendre France Ô et France 4 ; Et crise sanitaire oblige, la présidente s'est convertie à la défense du canal 14 ... après nous avoir expliqué que son maintien n'avait aucun sens.

Nous persistons et nous signons ! Il faut pérenniser France 4 et arrêter de passer de sursis en sursis.

Nous évoquons de ligne en ligne le respect des professionnels... Cela passe aussi par les moyens donnés à l'information nationale. À quoi joue cette direction ? La Rupture Conventionnelle Collective fait des dégâts partout, et dans les services de la rédaction nationale bien évidemment. Pendant que l'audit interne fait son chemin, la situation des services se dégrade. Pendant que se constituent les ateliers pour le chantier « Démocratie », nos rangs sont de plus en plus clairsemés. Et pendant que nous alertons sur la situation, on entend des rumeurs de transferts de salariés du Siège vers les régions de France 3.

Pour clore ce liminaire, à l'instar de nos élus du réseau, les élus SNJ du CSE Siège demandent que soit mis fin au confinement à MFTV dans le cadre de la fabrication des journaux. Régie commune et plateau commun sont des facteurs de transmission accélérée du Covid ! Le temps limité pour enchaîner les éditions, régionales et nationales, ne permet pas sereinement de prendre toutes les mesures sanitaires nécessaires de protection. Sans parler bien sûr, du rythme imposé aux salariés.

Nous demandons donc à la présidence de prendre la décision de mettre fin à cela !

Paris, le 11 mai 2021



SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142

Nous contacter :

snj@francetv.fr

01 56 22 88 28

@SNJ_FTV



SNJ France Télévisions

Vos élus et représentant syndical au siège

Serge Cimino

Antoine Chuzeville

Béatrice Gelot

Sophie Guillaumin

Dominique Bonnet

Francis Mazoyer